



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MAIRIE DE CHEVRIERES**

PLACE LANGLOIS MEURINNE
60710 - CHEVRIERES
Tel : 03. 44. 20.57.44



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 15 AVRIL 2025 à 18h45**

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi quinze avril à dix-huit heures quarante-cinq,
La Commission Administrative, régulièrement convoquée, s'est réunie en Mairie de
Chevrières, sous la présidence de Monsieur Roland DELEGLISE, Vice-Président.

Présents : Monsieur Roland DELEGLISE, Madame Marie-Françoise AUTRAN,
Monsieur Bruno BOULET, Monsieur Jean-Luc LETEXIER, Madame Elisabeth
FORTE, Madame Nathalie PHILION

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame Carole DUMILLON donne pouvoir à Madame Nathalie PHILION,
Madame Maryse VERVEL donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc LETEXIER.

Absents excusés: Madame Christelle BENSMAN, Présidente, Madame Nathalie
DEFOOR, Madame Laure BRASSEUR, , Madame Eléonore PARMENTIER,
Monsieur Jean-Claude MORAINVILLERS.

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno BOULET

Rappel de l'ordre du jour :

Le conseil d'administration est convoqué ce jour suite au quorum non atteint lors de
la séance du 27 mars 2025. Sont remis à l'ordre du jour les points suivants :

- 1- Approbation du compte administratif 2024
- 2- Affectation du résultat 2024 au Budget Primitif 2025
- 3- Approbation du budget prévisionnel 2025

1. Approbation du compte administratif 2024

Le Vice-Président présente à l'assemblée les éléments du Compte Administratif 2024
du CCAS, qui s'établit comme suit :

OPERATIONS 2024 EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	223,85 euros
Recettes	0,00 euros



OPERATIONS 2024 EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	5 607.89 euros
Recettes	6 692.60 euros

Compte tenu des résultats antérieurs, la situation des sections est la suivante :

RESULTAT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Excédent de clôture 2023 reporté	930,94 euros
Déficit exercice 2024	223.95 euros
Résultat excédentaire de clôture	707.09 euros

RESULTAT EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent de clôture 2023 reporté	19 583.29 euros
Excédent exercice 2024	1 084.71 euros
Résultat excédentaire de clôture	20 668 euros

Les membres du CCAS, après avoir entendu l'exposé du Vice-Président et en avoir délibéré,

Approuvent, à l'unanimité, le compte administratif relatif au budget du CCAS pour l'exercice 2024.

2. Affectation des résultats 2024 au budget primitif 2025

Le conseil d'administration du CCAS, réuni sous la présidence de Monsieur Roland DELEGLISE, vice-Président, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2024 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

RESULTAT EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Excédent de clôture 2023 reporté	930,94 euros
Déficit exercice 2024	223.95 euros
Résultat excédentaire de clôture	707.09 euros

RESULTAT EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent de clôture 2023 reporté	19 583.29 euros
Excédent exercice 2024	1 084.71 euros
Résultat excédentaire de clôture	20 668 euros

Décide, à l'unanimité, d'affecter au budget pour 2025, au vu des besoins recensés pour l'année 2025, les résultats de l'exercice 2024 de la façon suivante :

Affectation à la section de fonctionnement :

Article 002 – Excédent de la section de fonctionnement reporté : 707.09€

Affectation à la section d'investissement :

Article 001- Excédent de la section d'investissement reporté : 20 668€



3. Approbation du budget primitif 2025

Les membres de la Commission Administrative du CCAS,
Après avoir entendu les propositions de dépenses et des recettes inscrites au Budget
Primitif 2025 telles que présentées par le Vice-Président,

Après en avoir délibéré,
Approuvent à l'unanimité,

Le Budget Primitif 2025, arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

	DÉPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	8 507.09€	8 507.09€
Dont chapitre 11	7 257.09€	
Dont chapitre 65	1 000.00€	
Dont chapitre 68	250.00€	
Dont Résultat de fonctionnement 2024 reporté		707.09€
Dont Chapitre 74		7 800.00€
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	3 000€	20 668,00€
Dont chapitre 21	3 000.00€	
Dont Résultat de fonctionnement 2024 reporté		20 668.00€

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Le Vice-Président
à 18h58.

Le secrétaire de séance,
Monsieur Bruno BOUET

La Maire-Présidente,
Christelle BENSTAN

